



# Le document unique d'évaluation des risques, les RPS et la pénibilité : les obligations légales de l'employeur

## Objectifs

- *Maîtriser la démarche participative de la prévention des risques professionnels, les RPS et l'analyse de la pénibilité et la rédaction du document unique et des fiches pénibilités.*
- *Mettre en œuvre les dispositions légales.*

## Programme

- **Présentation de la législation relative à la prévention des risques professionnels, les RPS et d'analyse de la pénibilité du travail.**
  - Qu'est-ce qu'un risque psychosocial ? Définition et cadrage du périmètre juridique.
  - Détecter et analyser les risques, le rôle du document unique de prévention des risques professionnels ; pourquoi est-il incontournable ?
  - Quelle responsabilité pour l'employeur ? Etat de la jurisprudence.
- **Définition des rôles (employeurs, salariés référents, élus du personnel, médecin du travail) et des responsabilités.**
- **Présentation de la démarche de prévention des risques professionnels (les 18 étapes de la méthodologie) et des outils méthodologiques nécessaires.**
- **Planification de la prévention des risques professionnels et des RPS et du diagnostic de la pénibilité en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants.**

**Durée :**  
1 jour – 7 heures

**Public :**  
Directeurs, représentants du personnel, référents prévention des risques professionnels

**Prérequis :** Aucun

**Groupe :** 12 personnes maximum

### Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Etude de cas
- Support de vidéo projection et/ou liens remis

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de la formation

**⚠ Ce document n'est pas contractuel !**

*En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.*